

# Université et Concurrence: Quelques Apports Théoriques Récents

Xavier WAUTHY<sup>1</sup>

## 1. Introduction

Les dernières réformes de l'enseignement supérieur en Communauté Française sont inscrites dans le processus de Bologne. La dynamique de Bologne est quant à elle directement liée à la création d'un espace européen de l'enseignement supérieur. Le processus de Bologne peut en fait être considéré comme un pas déterminant vers le véritable grand «marché» de l'enseignement supérieur au sein duquel étudiants et enseignants pourraient circuler librement, au cours de leur trajectoire de formation ou de leur vie académique. Bien évidemment, la question n'est pas tant celle de savoir si les étudiants peuvent circuler librement que celle de savoir si les diplômes qu'ils emportent avec eux sont considérés comme équivalents partout en Europe. Si l'on part de l'hypothèse que les institutions restent, quant à elles, posées sur le sol, on perçoit immédiatement combien la mise en oeuvre d'un processus où tant les étudiants que les enseignants sont mobiles peut mettre à mal lesdites institutions. Celles-ci sont en effet soumises à une concurrence nouvelle, ou accrue, sur le marché des enseignants *et* sur celui des enseignés. Il y a là un double défi: faire face à la concurrence pour des étudiants et faire face à la concurrence pour les professeurs. Or, que connaît-on réellement de la nature de la concurrence que se livrent les universités? Quelles sont les conséquences prévisibles de cette concurrence sur l'organisation et les performances des universités?

L'objectif de cet article est de discuter quelques contributions récentes en rapport avec la mécanique de concurrence évoquée ci-dessus. Nous centrerons l'analyse sur les contributions théoriques visant à aborder explicitement le processus de concurrence lui-même. En effet, même si l'évocation des risques liés à une concurrence accrue entre institutions d'enseignement supérieur, par ailleurs sous-financées, est devenu l'un des poncifs les plus usités dans les débats en Communauté Française, force est de constater que très peu de travaux théoriques se sont penchés explicitement sur l'existence et les formes de concurrence possibles sur le « marché » de l'enseignement supérieur.<sup>2</sup>

Dans la suite de cet article, nous nous concentrerons sur le monde universitaire<sup>3</sup>. La section suivante traitera de quelques difficultés méthodologiques qui président à l'analyse de la concurrence dans le marché universitaire. Ensuite nous développerons un exemple d'analyse de la concurrence entre universités sur le marché des étudiants. Enfin, nous étudierons la problématique de la concurrence entre départements, à l'intérieur même de l'université et de ses implications sur l'organisation interne de cette dernière.

## 2. De la difficulté de modéliser la concurrence sur le « marché » des universités.

Comme le souligne Teichler (2005), la recherche sur l'enseignement supérieur, en particulier en Europe, constitue un champ restreint mais très hétérogène. Souvent inscrit dans une perspective interdisciplinaire, le volet économique de ces recherches se situe lui-même en marge de l'économie. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de constater que la littérature théorique est très limitée. Qui plus est, sur le plan méthodologique, la concurrence entre universités échappe aux canons

---

1 Xavier Wauthy est professeur d'économie aux FUSL et membre du CORE. Xavier Wauthy a bénéficié du soutien financier du programme PAI des servies de la Politique scientifique fédérale, contrat PAI 5/26. L'auteur remercie Elena Del Rey et Axel Gautier pour leurs contributions aux différentes recherches dont cet article a pu largement s'inspirer.

2 Si, dans cette contribution, nous avons choisi de ne pas aborder du tout la problématique du financement des universités, il ne faudrait évidemment pas en conclure que celui-ci ne constitue pas un enjeu majeur, dans un contexte où la concurrence est accrue.

3 Les rapports de concurrence entre enseignement universitaire et non-universitaire sont encore moins explorés.

habituels de la modélisation microéconomique. Plusieurs difficultés peuvent en effet être identifiées:

- Tout d'abord, la spécification tant de l'objectif poursuivi par l'institution que des contraintes auxquelles elle fait face reste à définir. Il ne s'agit pas seulement ici de dire que les objectifs pourraient différer selon la nature publique ou privée de l'institution mais plus fondamentalement d'accepter que quelle que soit la nature de l'institution, celle-ci sera à la poursuite d'objectifs multiples, difficilement réductibles à la maximisation du profit ou de quelque fonction raisonnablement simple. En particulier, pour les universités, la manière dont les missions de recherche, d'enseignement, et de services à la société seront combinées dans la spécification de l'objectif jouera un rôle central dans l'analyse de la concurrence<sup>4</sup>. Il serait dès lors illusoire d'attendre autre chose des travaux théoriques sur le sujet qu'une collection d'éclairages partiels sur des questions particulières.

- Une seconde difficulté tient à ce que la « production », les performances de l'université sont difficilement mesurables, non seulement parce qu'elles recouvrent au minimum les dimensions de l'enseignement et de la recherche mais aussi parce que la technologie de production de « l'output » éducation est particulière. Comme le soulignent Rotschild et White (1995), le marché sur lequel opèrent les universités est celui des étudiants "à attirer", mais ceux-ci constituent à la fois un input dans le processus d'éducation et sont porteurs de l'output, i.e. le capital humain acquis au travers de la formation. La qualité de la performance mesurée par l'output dépend donc clairement de la qualité de l'input lui-même, de sa variété ou de son homogénéité. On doit donc s'attendre à ce qu'en matière de concurrence sur le marché étudiant, il s'agisse au moins autant d'une question de « volume » recruté que de qualité des éléments recrutés. Si cet argument s'applique a priori à toutes les formes de l'enseignement, il nous semble plus prégnant au niveau de l'enseignement universitaire de par le caractère multi-tâche de l'activité académique elle-même, où enseignement et recherche se mêlent étroitement, les étudiants contribuant, dans des mesures différentes, aux outputs liés à ces deux activités.<sup>5</sup>

- Troisième difficulté: la concurrence entre universités ne s'exerce pas à proprement parler sur un « marché ». D'une part parce que, dans de nombreux pays et singulièrement en Europe, les universités sont très largement financées par le secteur public, même si c'est en fonction du nombre d'étudiants. D'autre part parce que même si le « prix » payé par les étudiants peut constituer un élément guidant les choix, les droits d'inscription n'ont pas pour fonction d'assurer un équilibre entre offre et demande. Ils ne constituent, contrairement aux marchés classiques, qu'un élément mineur par lequel les institutions orientent l'allocation des étudiants entre disciplines et entre institutions. Enfin, ce prix est bien souvent contrôlé par l'autorité publique, de sorte qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une variable stratégique pour les universités.

En résumé, la modélisation microéconomique des universités soulève en tant que telle un ensemble de difficultés expliquant largement pourquoi très peu de travaux théoriques se sont penchés sur les effets d'une concurrence accrue dans ce secteur d'activité.

### 3. Concurrence pour les étudiants, externalités et coordination.<sup>6</sup>

Une problématique centrale en matière de concurrence entre universités est celle de l'efficacité dans l'allocation des étudiants entre les universités et entre les programmes. Dans un marché où les universités sont peu nombreuses et où les objectifs de ces dernières peuvent ne pas être alignés sur

---

4 De Fraja et Iossa (2002) illustre clairement la nature des ces difficultés.

5 Nous n'aborderons pas dans cet article les questions posées par l'asymétrie d'information concernant le « type » des étudiants et le rôle de filtre qui est parfois assigné au marché éducatif.

6 Cette section s'inspire très largement de Del Rey and Wauthy (2006)

ceux d'un planificateur bienveillant, rien ne garantit a priori que la concurrence soit souhaitable sur le plan de l'efficacité. C'est encore plus vrai si le processus d'apprentissage, et donc la qualité de l'output, sont sujets à des effets de groupe. Del Rey et Wauthy (2006) considèrent une situation où les principaux types d'inefficacité résultant de la concurrence peuvent être analysés. La situation est la suivante: deux universités (initialement différenciées par la réputation de leur formation) envisagent de lancer chacune un nouveau programme de formation, par exemple de troisième cycle, à destination du même pool d'étudiants potentiels. Deux types de nouveaux programmes sont possibles: l'un est sujet à des effets de taille positifs, i.e. le nombre d'étudiants inscrits dans le programme affecte positivement la valeur privée et sociale de celui-ci, l'autre ne présente pas cet effet de taille mais utilise moins de ressources. Les étudiants sont hétérogènes et, compte tenu de cette hétérogénéité, nous supposons que les deux programmes devraient coexister sur le marché afin de maximiser le surplus social.

A quel(s) type(s) d'inefficience s'expose-t-on en laissant aux universités le soin de décider elles-mêmes tant du type de programme qu'elles vont choisir de lancer que de la manière dont elles vont enrôler les étudiants dans ces programmes? Un premier risque tient à ce que l'offre de formation soit inadéquate parce qu'un des deux programmes n'est pas offert. Un second risque tient à ce que les deux programmes soient lancés mais par les « mauvaises » institutions dans le cas où celles-ci sont initialement asymétriques. A supposer enfin que la structure de l'offre soit adéquate, un troisième risque tient à la possibilité que les stratégies de recrutement des universités conduisent les étudiants à réaliser des choix sous-optimaux du point de vue du surplus total, i.e. les étudiants s'inscrivent dans la « mauvaise » filière, compte tenu de leur type.

Concentrons-nous sur l'analyse du processus de concurrence entre universités pour attirer les étudiants. Pour ce faire nous pouvons ici raisonner en considérant comme une donnée l'offre de programmes émanant des universités.<sup>7</sup> En supposant que les universités n'ont pas la maîtrise du « prix », c'est-à-dire en supposant que les droits d'inscription sont totalement réglementés, les universités se font concurrence pour les étudiants en les sélectionnant par des examens d'admission. Les étudiants quant à eux effectuent leur choix en maximisant la valeur de leur capital humain. Dans ce cadre, la présence d'effets de taille (encore appelés "effets de réseau") augmentant le surplus associé à la formation dans un des programmes au moins conduit à des formes sévères d'inefficacité. Celles-ci sont directement liées à l'existence d'une multiplicité d'allocations d'équilibre. De manière plus précise, étant données les stratégies des universités, plusieurs répartitions des étudiants entre les programmes sont possibles, toutes ces répartitions étant optimales du point de vue individuel de chaque étudiant. Qualitativement, l'idée principale est que la présence d'effets de réseaux par lesquels le nombre d'étudiants enrôlés détermine le surplus associé à une formation rend le processus d'allocation décentralisée très sensible à des variations marginales de l'environnement décisionnel, de sorte que des défauts de coordination majeurs peuvent se présenter. Compte tenu du fait que de nombreux étudiants choisiraient de s'enrôler dans le "mauvais" programme, celui-ci verrait son attrait renforcé, de sorte qu'à titre individuel je préfère également y être enrôlé, même si la qualité intrinsèque du programme concurrent est reconnue comme étant plus élevée. La prise en compte de mécanismes de coordination explicite entre étudiants ne suffit pas à éliminer cette multiplicité. In fine, il est donc tout à fait possible que les effets de réseaux soient trop, ou trop peu exploités, ou encore qu'il le soient au sein d'un programme présentant une qualité trop faible. En effet, dans l'hypothèse où une institution offrirait initialement un programme de moins bonne qualité, la présence de nombreux étudiants pourrait lui permettre de contrebalancer son retard initial et de devenir le leader du marché. De plus, lorsque les effets de réseaux sont significatifs, ils exacerbent la concurrence entre universités. Dans notre modèle cela se traduit par un sur-enrôlement systématique des étudiants par rapport à l'optimum social, au sens où les universités sont amenées à enrôler des étudiants pour lesquels le coût de formation est trop élevé en regard de

---

<sup>7</sup> On notera cependant que les choix en matière d'offre de programme devraient en fait être conditionnés par les anticipations relatives à la nature de la concurrence qui en résulterait.

la valeur sociale que leur formation génère.

Fort heureusement, les formes d'inefficacité évoquées ci-dessus ne sont pas inéluctables. En effet, si elles présentent un coût pour la société, elles présentent aussi un coût pour les universités. Lorsque le choix de lancer les programmes est réalisé en tenant compte des mécanismes concurrentiels qui en découlent, nous pouvons montrer que les risques liés à la présence de deux programmes similaires sont en fait très faibles. La concurrence très forte qui résulterait d'un tel choix le rend inintéressant pour les institutions. En d'autres termes, l'intensité attendue de la concurrence va amener les universités à limiter *ex ante* cette concurrence en lançant des programmes différents. La source d'inefficacité réside alors dans la possibilité que l'institution de moindre qualité se lance la première sur le marché afin de préempter l'externalité positive de taille. Si tel était le cas, l'allocation des étudiants serait sous-optimale à cause de l'inadéquation de la structure d'offre. Comment éviter ce type de risque? En régulant *ex ante* l'entrée sur ce type de marché. Il s'agit bien évidemment d'une responsabilité des pouvoirs publics qui par le biais de mécanismes de certification ou d'accréditation pourraient s'assurer de ce que le programme présentant les externalités de taille sera bien lancé par l'institution présentant la meilleure qualité *ex ante*. On notera ici la parallèle à établir avec la mise en place du processus d'accréditation des écoles doctorales près le FNRS en Communauté Française.<sup>8</sup> Ce type de processus peut, s'il est correctement utilisé, assurer la coordination nécessaire pour éviter les inefficacités résultant d'une multiplication de programmes inutilement concurrents.

#### 4. Enseignement, Recherche et Concurrence Interne.<sup>9</sup>

La concurrence à laquelle se livrent les universités sur le marché des étudiants est en grande partie une concurrence « non-prix », le choix des étudiants ne se fondant que (très) partiellement sur les différentiels de minervals. Ces choix répondent à une logique dans laquelle la réputation de l'institution, la qualité de son enseignement et de son environnement sont déterminants. De ce point de vue, la capacité d'une institution à inciter son corps académique à être performant est primordiale. Or, dans le monde des universités, la mise en place de mécanismes incitatifs n'est certainement pas plus simple qu'ailleurs.

D'une part, on demande aux académiques d'assurer à la fois des tâches d'enseignement et de recherche, ce qui place le problème d'incitation dans un cadre multi-tâche. D'autre part, il n'est pas facile d'évaluer l'importance des efforts mis en oeuvre par les académiques dans ces différentes tâches. En particulier, si les efforts de recherche sont plus ou moins facilement estimés et individualisés (par exemple à travers les publications scientifiques), il en va autrement des efforts développés en matière d'enseignement, surtout lorsque, comme en Communauté Française, les pratiques d'évaluation pédagogique ne sont pas systématiques. L'existence d'une asymétrie entre capacité à évaluer les efforts de recherche et efforts d'enseignement risque d'introduire un biais en faveur de la recherche lorsque les synergies réalisables dans le chef de l'académique entre les deux activités sont faibles, voire négatives.

Cette problématique d'incitation devrait être au coeur des préoccupations des gestionnaires d'universités. Elle prend par ailleurs un relief particulier dans le contexte d'universités multi-facultaires. En effet, à côté des mécanismes de concurrence à l'oeuvre sur le marché des étudiants, il est une autre forme de concurrence tout aussi, voire plus, importante au sein du monde universitaire. C'est celle qui lie entre eux les différents départements d'une même institution pour le partage des ressources de l'institution elle-même. De ce point de vue, l'université peut être approchée comme un « conglomérat » dans lequel un ensemble de divisions contribuent, éventuellement en se concurrençant, à la réalisation d'un objectif en principe commun.

---

8 Ou encore la notion de « Mencion de Calidad » instaurée En Espagne.

9 Cette section s'inspire très largement de Gautier et Wauthy (2006)

Gautier et Wauthy (2006) montrent comment la dimension « conglomérale » de l'institution universitaire peut s'accomoder des problèmes d'incitation multi-tâches auxquels sont confrontés les académiques. L'article se concentre sur les missions d'enseignement et de recherche au sein d'une université multi-départementale. Les académiques doivent réaliser les deux missions simultanément et mettent en oeuvre pour ce faire des efforts coûteux. Par ailleurs, l'activité de recherche nécessite des moyens financiers. Nous supposons enfin que ces académiques préfèrent la recherche à l'enseignement. A la limite, leur utilité ne dépend que de l'output de recherche de sorte qu'ils n'ont aucun incitant direct à exercer un effort d'enseignement. Cette hypothèse formalise l'intuition selon laquelle le résultat de l'effort est plus facilement observable et attribuable à titre individuel dans le domaine de la recherche que dans celui de l'enseignement. Notons par ailleurs que dans un contexte où les académiques sont eux-mêmes mobiles, ils sont amenés à privilégier, pour signaler leur « valeur », les formes de production les plus valorisables à l'extérieur de l'institution qui les emploie. C'est clairement le cas des output de recherche (certifiés par les pairs), ce l'est moins pour l'évaluation pédagogique.

Comment dès lors mettre en place une structure incitant à l'effort optimal pour l'institution tant dans le domaine de la recherche que de celui de l'enseignement? En l'absence de structure multi-départementale, la solution la plus simple consiste à lier le financement de la recherche au nombre et/ou à la qualité des étudiants recrutés dans la discipline. Si l'effort d'enseignement augmente le recrutement, cela dote le département de plus de ressources, ce qui à son tour augmente la valeur marginale de l'effort de recherche et donc induit plus d'effort de recherche. Il y a « naturellement » complémentarité entre les deux efforts. Dans ce cas, le caractère non-observable de l'effort d'enseignement ne pose pas vraiment problème. Même si les académiques n'ont aucune incitation directe à réaliser des efforts d'enseignement, le mécanisme de financement de leur recherche suffit à fournir une incitation indirecte.

Supposons maintenant que l'université soit composée de plusieurs départements. L'existence d'une structure multi-départementale peut être une source d'efficacité dans la mesure où elle permet de redistribuer des ressources financières entre départements.<sup>10</sup> Cette structure offre en effet la possibilité d'organiser une subsidiation croisée entre départements, assurant *ex post* une allocation des ressources efficace. C'est d'ailleurs là sa principale vertu. Mais elle peut également être une source d'inefficacité si les formes de redistribution mises en oeuvre ont un effet dé-incitatif au niveau des départements, qui voient leur autonomie diminuer. Dans la mesure où un académique est principalement intéressé à son output de recherche, il pourrait envisager de réduire son effort dans le domaine de l'enseignement tout en espérant obtenir un financement adéquat de sa recherche via des transferts en provenance d'autres départements, justifiés par un argument d'efficacité *ex post*. L'impossibilité de pouvoir s'approprier les fruits d'un effort d'enseignement pour développer sa propre recherche constitue dans le cadre stylisé de notre modèle un puissant frein à l'effort d'enseignement. La structure conglomérale de l'université pourrait dès lors briser la complémentarité entre efforts de recherche et d'enseignement, et par là être une source d'inefficacité.

Nous montrons cependant que, même dans ce cas, construit à dessein pour exacerber les problèmes potentiels, une université peut en fait tirer parti de sa structure conglomérale pour mettre en place des mécanismes incitatifs conduisant à améliorer le niveau d'effort tant dans le domaine de l'enseignement que de la recherche par rapport à celui obtenu en dehors d'une structure multi-départementale. Pour ce faire, il convient néanmoins d'organiser explicitement la concurrence entre académiques pour l'allocation des fonds de recherche et ce sur une base relative. Dans ce cadre, l'octroi des fonds de recherche résulte d'une comparaison des qualités relatives des projets soumis

---

10 Notons que nous faisons ici abstraction de toutes les autres raisons qui pourraient expliquer en quoi le fait de disposer d'universités « complètes », ou pluridisciplinaires serait souhaitable .

de sorte que la concurrence interne tire la qualité des projets vers le haut. C'est donc ici la mise en concurrence directe qui améliore l'efficacité. Si la réalité de cette concurrence est, à notre avis, déjà très largement présente au sein de la communauté universitaire, il est sans doute correct de dire qu'elle n'est pas organisée ou institutionnalisée dans des termes comparables à ceux qui seraient nécessaires à la mise en œuvre des mécanismes incitatifs tels que ceux que nous venons d'évoquer.

## 5. Conclusion

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, la modélisation de la concurrence dans le secteur de l'enseignement supérieur, et en particulier des universités, pose une série de problèmes intéressants. Les travaux théoriques développés dans ce domaine sont très hétérogènes. Cet article en fournit l'illustration au travers de deux modèles récents. Ainsi, les processus d'allocation d'étudiants entre institutions et filières peuvent conduire à des formes d'inefficience directement liées au processus concurrentiel. Nous avons cependant illustré comment une intervention résiduelle pouvait limiter les inefficiences en imposant *ex ante* une forme de coordination. A côté de la concurrence externe, chaque université est par ailleurs affectée par une concurrence interne entre départements susceptible d'affecter tant la qualité de la recherche que celle de l'enseignement. Nous avons néanmoins suggéré que cette concurrence pouvait en fait constituer une force pour peu qu'elle soit organisée en fonction de mécanismes incitatifs adéquats.

Si l'accentuation de la concurrence dans l'enseignement supérieur n'est pas a priori néfaste, il reste vrai que dans ce domaine, plus encore que dans d'autres, l'organisation et la régulation de cette concurrence seront les véritables déterminants de l'évolution de la qualité tant de l'enseignement que de la recherche universitaires.

## Références:

de Fraja G. et E. Iossa (2002), « Competition among Universities and the emergence of elite Institutions », *Bulletin of Economic Research*, 54 (3), pp. 275-293

Del Rey E. et X. Wauthy (2006), « Mención de Calidad: Reducing Inefficiencies in Higher education Markets when there are Network externalities », *Investigaciones Economicas*, 30 (1), pp. 89-115

Gautier A. et X. Wauthy (2006), « Teaching versus Research: a Multi-Tasking approach to Multi-Department Universities », *European Economic Review*, forthcoming

Rothschild M. et L. White (1995), « The Analytics of the Pricing of higher education and other Services in which customers are inputs », *Journal of Political Economy*, 103, pp. 573-586

Treichler U. (2005), « Research on Higher Education in Europe », *European Journal of Education*, 40 (4) pp. 447-469